

CONDITIONS GÉNÉRALES DES SERVICES DE RÉPARATION À DOMICILE

Les présentes Conditions Générales s'appliquent au Service de Réparation à Domicile proposé à l'Utilisateur par Decathlon Belgium NV, dont le siège social est situé Avenue Jules Bordet 1, 1140 EVERE (Bruxelles) et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0449.296.278 (ci-après « DECATHLON »).

DÉFINITIONS

Conditions générales de vente ou CGV: désigne les présentes conditions générales de service de réparation à domicile.

Utilisateur: désigne le consommateur qui utilise le Service de Réparation proposé par Decathlon.

Service de récupération ou le Service: est un service DECATHLON consistant en une réparation des équipements de fitness Domyos, effectuée par un technicien au domicile de l'Utilisateur. Dans certains cas, DECATHLON confie le transport et la réparation à un sous-traitant (ci-après le « PRESTATAIRE »).

Accord: désigne les présentes Conditions Générales et le Devis que l'Utilisateur approuve préalablement à l'exécution du Service de Récupération.

Boutique: désigne les magasins de l'enseigne « Decathlon » situés sur le territoire belge.

1. APPLICATION

Les présentes conditions générales s'appliquent à la Service de récupération que Decathlon propose en Belgique et au Luxembourg pour la réparation d'appareils de fitness de la marque Domyos.

Le service de récupération est accessible aux consommateurs et non aux clients professionnels.

Lors de la demande de devis, l'Utilisateur recevra les présentes Conditions Générales de Vente en pièce jointe par e-mail. En acceptant le devis, l'Utilisateur accepte expressément les présentes Conditions Générales de Vente, qui régissent exclusivement la relation contractuelle entre Decathlon et lui.

L'Utilisateur peut consulter en ligne les Conditions Générales applicables au Service de Récupération (<https://www.decathlon.be/nl/conditions-generales/p-P5JDRB>) ou consulter en Boutique.

2. SERVICE DE RÉCUPÉRATION

Le service de récupération comprend :

- Un premier contact entre l'Utilisateur et le technicien pour obtenir un diagnostic et un devis de réparation ;

- La visite d'un technicien au domicile de l'Utilisateur pour clarifier le diagnostic et effectuer les réparations demandées par l'Utilisateur.
- Le Service de Réparation à Domicile est disponible uniquement pour les appareils de fitness de la marque Domyos.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DE RÉCUPÉRATION

L'adresse du lieu, le type de réparation demandé ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de l'Utilisateur sont communiqués par ce dernier au moment de la demande de devis. L'acceptation du devis implique également la confirmation de ces données, sauf indication contraire expresse de la part de l'Utilisateur. L'Utilisateur est responsable de l'exactitude des informations fournies et reconnaît qu'il communique une adresse e-mail valide.

Pour réaliser ce Service, DECATHLON demande à l'Utilisateur de :

- S'assurer que les locaux sont adaptés à la réalisation de la réparation (rangés, sols et revêtements muraux en bon état et propres, électricité présente, largeur suffisante de la porte d'accès, espace suffisant nécessaire à la réparation du produit, etc.)
- Être présent lorsque toutes les réparations sont effectuées ;

DECATHLON ou le PRESTATAIRE interviendra uniquement dans le cadre d'une commande correspondant aux réparations convenues entre l'Utilisateur et DECATHLON dans le devis approuvé. DECATHLON ne saurait être tenu responsable si le PRESTATAIRE, à la demande de l'Utilisateur, effectue une réparation non prévue dans le devis et commandée directement auprès du PRESTATAIRE, sans son accord préalable exprès.

4. EXCLUSIONS

Les réparations majeures ou nécessitant un équipement spécifique ne sont pas couvertes par le Service de Réparation.

Dans ces circonstances, et après avoir étudié toutes les solutions possibles, DECATHLON ou le PRESTATAIRE se réserve le droit de reporter la réparation du produit. Dans ce cas, il devra indiquer sur la facture finale que la réparation ne peut être effectuée et joindre des photos et des mesures démontrant les raisons de l'impossibilité de réparation. Dans ce cas, DECATHLON ou le PRESTATAIRE proposera d'apporter le produit à l'atelier DECATHLON le plus proche.

5. DEVIS ET PAIEMENT

L'utilisateur peut utiliser le site Web support.decathlon.be demandez un devis personnalisé au Service Réparation.

Le service de réparation établira un devis sur la base des informations fournies par l'utilisateur. Ce devis comprendra le prix de la réparation, frais de déplacement inclus, en euros et sera valable 30 jours à compter de sa date d'émission. Il sera remis à l'utilisateur avant la réparation. Si l'utilisateur confirme par écrit son accord avec le devis et les conditions générales qui l'accompagnent, la réparation sera planifiée.

Les frais de réparation et de préparation des marchandises seront facturés à l'Utilisateur. Ce dernier accepte que cette facture lui soit envoyée par courriel à l'adresse fournie. Il devra la régler dans les 30 jours calendaires suivant sa réception.

Decathlon se réserve le droit de percevoir un acompte après approbation du devis par l'Utilisateur avant de procéder aux réparations.

6. RETARD DE PAIEMENT

Si la facture n'est pas réglée dans le délai prévu à l'article 3, paragraphe 3, Decathlon enverra gratuitement un rappel de paiement à l'Utilisateur, permettant à ce dernier d'effectuer le paiement dans les 14 jours calendaires suivant l'envoi du rappel de paiement.

Si l'Utilisateur n'effectue pas le paiement après ce délai de 14 jours calendaires, des intérêts moratoires commenceront à courir à compter de l'expiration de ce délai. Le taux d'intérêt des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt calculé conformément à l'article 5 de la loi relative à la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales sur le montant impayé. En outre, l'Utilisateur sera également redevable de dommages et intérêts de 20 € si le solde restant dû est inférieur ou égal à 150 €, de 30 € majorés de 10 % du montant restant dû entre 150,01 € et 500 € si le solde restant dû est compris entre 150,01 € et 500 €, et de 65 € majorés de 5 % du montant restant dû au-delà de 500,01 €, avec un maximum de 2 000 € si le solde restant dû est supérieur à 500,01 €.

7. NOMINATION, DATE ET DURÉE

Une fois que l'Utilisateur a approuvé le devis, le PRESTATAIRE communique à l'Utilisateur une date de rendez-vous.

Le service d'installation est proposé à l'Utilisateur du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.

8. RETARD OU NON-EXÉCUTION

En cas de circonstances exceptionnelles empêchant ou retardant la réparation, DECATHLON ou le PRESTATAIRE prévient l'Utilisateur par courriel ou par téléphone (appel, SMS). DECATHLON ou le PRESTATAIRE reprogrammera alors le rendez-vous avec l'Utilisateur, si possible dans les 24 heures, en fonction des disponibilités.

Sauf cas de force majeure, si la réparation ne peut être effectuée du fait de l'Utilisateur (absence à la date convenue, locaux inadaptés, etc.), DECATHLON reprogrammera le rendez-vous avec l'Utilisateur. Dans

ce cas, de nouveaux frais de déplacement seront facturés.

9. ACCEPTATION DES RÉPARATIONS ET DES RÉCLAMATIONS

DECATHLON ou le PRESTATAIRE devra vérifier le fonctionnement du produit immédiatement après réparation, en présence de l'Utilisateur. L'Utilisateur est réputé accepter les réparations effectuées sauf s'il indique en présence de DECATHLON ou du PRESTATAIRE qu'il n'accepte pas la réparation et en informe DECATHLON de manière détaillée par courrier électronique à l'adresse électronique fournie dans les 3 jours à compter du lendemain de la réparation. support.benelux@decathlon.com L'Utilisateur doit également signaler tout défaut ou dommage matériel (objets, murs, sols, etc.) dans ce délai. DECATHLON ou le PRESTATAIRE en prendront note dans le rapport de réparation, qui servira de base à l'établissement de la facture. À défaut de signalement dans ce délai de 3 jours suivant la réparation, les réclamations ultérieures ne découlant pas d'une réparation reconnue non conforme aux instructions de DECATHLON ne seront pas prises en compte.

Toute anomalie avant et pendant la réparation (Produit endommagé, Produit défectueux, réparation incomplète, etc.), ainsi que lors des tests fonctionnels, devra être constatée sur le rapport de réparation.

En cas de réclamation sur la qualité du Service de Réparation, DECATHLON enverra, si nécessaire, un représentant ou un tiers pour inspecter l'état de réalisation de la prestation et évaluer les éventuelles déficiences et leurs conséquences.

En cas de défaut avéré lié au service de réparation dans les 6 mois suivant son exécution, DECATHLON réparera le produit à ses frais.

S'il n'est pas possible de réparer le produit, DECATHLON remboursera l'intégralité du montant du Service de réparation. Sauf accord contraire entre les parties, le remboursement sera toujours effectué selon le mode de paiement initial utilisé par l'Utilisateur et dans les meilleurs délais, sans dépasser 30 jours.

Les articles 9, paragraphes 4 et 5, ne s'appliquent pas aux produits couverts par la garantie légale de Decathlon.

10. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Pour toute information concernant la protection de la vie privée et des données personnelles des Clients, Decathlon renvoie à la page « Protection des données personnelles » du Site (https://www.decathlon.be/fr/c/legal/declaration-de-confidentialite-decathlon_c641f8a4-78b3-4c2e-92ea-1eee575ddb3c).

11. DISPOSITIONS DIVERSES

Si une disposition des présentes Conditions générales est jugée invalide, illégale, nulle ou inapplicable, en tout ou partie, en vertu d'une loi ou d'une décision judiciaire, elle ne sera pas considérée comme faisant partie des présentes Conditions générales. Toutefois, cela n'affectera en rien les autres dispositions des présentes Conditions générales, qui demeurent pleinement applicables.

En cas de disposition invalide, illégale, nulle ou inapplicable, chaque partie doit faire ses meilleurs efforts pour négocier immédiatement et de bonne foi une disposition de remplacement juridiquement valable.

Si cela n'est pas prévu dans les présentes conditions, alors le Conditions générales pour les consommateurs B2C. En cas de conflit entre les dispositions des présentes conditions générales et les conditions générales de vente pour les consommateurs B2C, les dispositions des présentes conditions générales prévalent.

12. MODIFICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées par Decathlon à tout moment et sans préavis. Les contrats en cours restent toutefois soumis aux conditions générales applicables au moment de la conclusion de la vente.

13. CONTACT

Les questions ou réclamations concernant le service de récupération peuvent être soumises au service client à tout moment :

Service Clients DECATHLON Belgique NV
Tél. : +32(0)2 208 26 60 du lundi au samedi
de 10h à 17h.
Courriel : klantendienst@decathlon.com

14. LOI APPLICABLE

Le droit belge s'applique aux Conditions Générales.